



Assemblée générale

Distr. limitée
9 octobre 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Sixième Commission

Point 171 de l'ordre du jour

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté des démocraties

Estonie, Finlande, Mongolie, Norvège, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Suède : projet de résolution

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté des démocraties

L'Assemblée générale,

Souhaitant promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté des démocraties,

1. *Décide* d'inviter la Communauté des démocraties à participer à ses sessions et travaux en qualité d'observateur ;
2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour appliquer la présente résolution.

